

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18932 - 73ÈME ANNÉE

Après l'aveu de la Région

Demi-route en mer au lieu d'une NRL : qui aura encore confiance en La Réunion ?



En annonçant envisager ouvrir une demi-route en mer plutôt qu'une NRL en 2020-2021 au plus tôt, la Région Réunion ouvre la voie à une crise de confiance. Qui pourra encore faire confiance à des élus réunionnais sollicitant des fonds européens pour d'importants investissements ? Les gestionnaires actuels des fonds européens à La Réunion ont fait naître le doute sur leur capacité à tenir leurs promesses faites non seulement auprès de la population, mais aussi au plus haut niveau de l'État et de l'Europe.

La Région Réunion envisage de livrer une route en mer de Saint-Denis à la Grande-Chaloupe. C'est là que serait alors construit pour plus de 50 millions d'euros un raccordement à la route du littoral. Tout ceci serait prévu pour 2020-2021. C'est une véritable bombe. « Témoignages » de samedi a expliqué quelles sont les conséquences pour les usagers. En effet, livrer une demi-route en mer n'apporte pas grand-chose de plus

en termes de sécurité que la route actuelle. En effet, les usagers seront obligés d'emprunter le secteur exposé aux chutes de pierres entre La Grande-Chaloupe et La Possession, c'est précisément là où a eu lieu le dernier grand effondrement de la falaise qui recouvrait entièrement les quatre voies et fit trois morts.

L'autre conséquence, c'est la promesse d'embouteillages toujours plus importants en raison de la croissance du parc automobile. En

effet, sur ce tronçon de route du littoral, les règles du basculement de la circulation côté mer continueront à s'appliquer. Le basculement entraîne le passage de deux voies à une dans un sens de circulation, ce qui se traduit par un délai d'attente pouvant aller jusqu'à plusieurs heures pour les automobilistes en-glés dans la file.

L'argent ne devait pas servir à la route en mer

Quand la Région avoue qu'elle envisage de ne pas terminer l'intégralité d'un chantier dont elle a plusieurs fois reculé la date de livraison, d'autres aspects sont plus fâcheux que les conséquences pour les automobilistes et les usagers des Cars Jaunes.

En effet, trois acteurs interviennent dans le financement de la route en mer : la Région, l'État et l'Europe. L'Europe peut s'interroger : doit-elle encore faire confiance dans le gestionnaire de ses fonds à La Réunion ?

Cette question trouve son origine dans celle du financement des travaux.

Il est nécessaire de rappeler que l'argent public prévu pour la route en mer n'était pas destiné à cet usage. En effet, son origine remonte au Protocole de Matignon signé en janvier 2007 par Paul Vergès et le Premier ministre, Dominique de Villepin. L'accord prévoyait des financements croisés de la Région et de l'État pour la construction de deux équipements : le tram-train de 40 kilomètres entre Sainte-Marie et Saint-Paul, et la nouvelle route du littoral de 12 kilomètres entre Saint-Denis et La Possession. L'Europe s'est ajoutée à ces financeurs. Il faut dire qu'à l'époque, La Réunion était dans le peloton de tête des meilleurs utilisateurs des fonds européens. Les réalisations qui en découlent sont inscrites dans le paysage : ce sont les lycées, les collèges, l'irrigation de l'Ouest ainsi que la route des Tamarins, le Boulevard Sud de Saint-

Denis, et plus généralement la 4 voies reliant Saint-Denis à Saint-Benoît, et celle de La Possession à Saint-Pierre.

Démolition des projets financés

Paul Vergès avait donc obtenu de l'État et de l'Europe le financement de deux chantiers : tram-train et nouvelle route du littoral. C'est pourquoi la Région avait obtenu un prêt de 500 millions d'euros de la Caisse des dépôts et consignations. En 2010, grâce à Gilbert Annette, Didier Robert est élu président de la Région. Il s'empresse alors de démolir tous les projets, fidèle à une ligne de conduite qu'il avait inauguré en tant que maire du Tampon quand il supprima le chantier de la rocade Sud. Il lance ensuite le projet d'une route en mer à six voies. Pour le financer, il demande l'utilisation de l'argent prévu pour le tram-train et la NRL. Il bénéficie alors du soutien du gouvernement UMP, trop heureux d'avoir gagné une présidence de Région avec la complicité d'une Fédération socialiste.

Néanmoins, la question de confiance était déjà posée aux yeux des financeurs. Ils avaient devant eux une Région qui voulait prendre l'argent prévu pour construire deux équipements afin de l'affecter à un seul projet. Le soutien du gouvernement a alors été décisif. Paris a pu renégocier un accord qui le désengage de participer financièrement aux dépassements éventuels, tandis que l'Europe a décidé de maintenir

sa dotation.

L'argent de deux projets pour une demi-route

Depuis lors, une campagne de publicité s'est mise en place, visant à faire croire à la population que la route en mer pouvait être livrée en 2017... avant que l'échéance commence à reculer. Une Commissaire européenne a même été mise à contribution, la visite du chantier maritime était présentée comme le point d'orgue de son séjour à La Réunion.

Mais la semaine dernière, la Région Réunion a avoué qu'elle n'allait peut-être pas réceptionner un équipement complet en 2020-2021. L'Europe et les banques qui ont prêté l'argent se sont-elles engagées sur la base d'une demi-route en mer ? Il y a sans doute matière à en douter. Ce qui fait que concrètement, ils ont comme partenaire une collectivité qui agit de la sorte : prendre l'argent prévu pour un train et une route du littoral afin de l'affecter à une route en mer dont seulement la moitié sera livrée à une échéance annoncée. Après un tel tour de passe-passe, les financeurs auront-ils encore confiance en la Région Réunion ? Si cette confiance est ébranlée, alors tous les Réunionnais seront pénalisés. N'oublions pas que le futur budget de l'Europe doit être négocié prochainement, et dans ces discussions, la crédibilité de La Réunion n'est pas renforcée.

M.M.

Di sak na pou di

Demi-route en mer au lieu de la NRL : de qui se moque-t-on... ?

Pour moi, les responsables politiques qui ont choisi de supprimer le tram-train et la NRL au profit d'une route en mer, ont confirmé leur incompétence qui leur mène à prendre des décisions à la légère et de manière inconsciente, fermant ainsi la porte au développement du transport collectif dans notre pays, l'île Bourbon-La Réunion.

Les premières victimes sont les usagers les plus démunis ne possédant pas de voiture particulière et j'en fais partie de cette catégorie d'usa-

ger de service public de transport interurbain.

Nous sommes à la croisée des chemins, ceux et celles qui continuent à tourner le dos au développement du transport en commun en site propre, porteront et porteront longtemps l'énorme responsabilité du coma circulatoire sur nos réseaux routiers.

Le projet TCSP « Tram-Train » qui a été reconnu d'utilité publique après enquête et retenu en 1998 par la Région et l'État comme faisant partie

des priorités en termes de déplacement, était une solution responsable et porteuse en termes d'aménagement du territoire et aurait permis de mieux se déplacer pour vivre mieux aujourd'hui, car sa mise en service était prévue pour 2013.

Jean-Yves Ananélivoua

Edito

Washington contre la paix en Corée

Entre 1950 et 1953, la Corée a été le terrain d'un conflit meurtrier qui fit près de 3 millions de morts. Les bombardiers américains y ont lâché plus de bombes que pendant toute la Seconde guerre mondiale sur le Japon. En 1945, toutes les grandes villes japonaises étaient quasiment rayées de la carte. En 1953, la situation en Corée était donc au moins aussi grave.

Malgré la division imposée par les anciens alliés de la Seconde guerre mondiale, le pays a pu se reconstruire. L'an dernier, la tension était montée d'un cran faisant craindre un possible conflit. Mais depuis le début de l'année, l'espoir de la paix est revenu. Il s'est matérialisé par la participation d'une délégation de la Corée du Nord aux Jeux olympiques organisés ces deux dernières semaines en Corée du Sud. Les deux États ont d'ailleurs défilé ensemble, derrière le drapeau de la réunification de la Corée. Le chef de l'État nord-coréen a rencontré le président de la Corée du Sud, et une rencontre au sommet pourrait avoir lieu prochainement entre les gouvernements des deux pays.

La réponse à ces avancées est venue de Washington. En visite en Corée du Sud pendant les Jeux olympiques, Mike Pence a évité tout contact avec la délégation nord-coréenne et a créé les conditions pour faire échouer la tenue d'une rencontre. Pour sa part, le gouvernement des États-Unis vient d'annoncer un durcissement des sanctions prises contre la Corée du Nord.

Le progrès de la cause de la paix en Corée ne fait donc pas les affaires de ceux qui dirigent les États-Unis. Rappelons que depuis la guerre de Corée, le Sud de l'île est une tête de pont en Asie pour l'armée des États-Unis. Il est clair que si le différend entre les deux États coréens est réglé pacifiquement, la présence de l'armée des États-Unis en Corée pourra difficilement rester tenable. Manifestement, Washington est contre la paix en Corée.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

Regard sur le monde

Référendum d'autodétermination en Kanaky : l'Etat français affirme sa position colonialiste

« J'ai dit à quel point j'étais attaché à ce que la Calédonie reste française ». Ces propos, tenus par Manuel Valls, ancien premier ministre et président de la mission parlementaire chargée de l'organisation du referendum d'autodétermination de Kanaky, à Nouméa le 22 février dernier ne sont pas anodins.

En effet, La population de Kanaky, principalement connue sous le nom de Nouvelle-Calédonie, doit d'ici novembre prochain se positionner par referendum sur l'avenir de leur pays. La question qui se posera sera celle du maintien ou non de ce territoire au sein de la République Française, ou de la création d'un nouvel Etat indépendant pouvant s'exprimer de façon souveraine. Ce referendum, prévu depuis 1998 à la suite des Accords de Nouméa, qui répondaient à une situation de quasi-guerre civile sur le territoire, a pour but d'aboutir à la décolonisation totale de Kanaky, situation reconnue par le comité de décolonisation de l'ONU.

Kanaks devenus minoritaires

Cet archipel du Pacifique, situé au nord de l'Australie et plus de sept fois plus étendu que La Réunion a été colonisé à partir du XIXe siècle par la France. Tout d'abord colonie de bagnards, et notamment d'anciens déportés de la Commune de Paris, elle s'est après 1946 muée en colonie de peuplement avec le début de l'exploitation du nickel, dont le pays dispose de près de 40% des réserves mondiales. Pendant ce temps, la population originelle, le peuple Kanak, s'est retrouvée dépossédée de ses terres, interdite d'exercer ses coutumes, privée de ses droits et soumise au système de l'indigénat tel que mis en place à Madagascar par exemple.

Kanaky est ainsi un territoire extrêmement riche, et qui pourrait être autosuffisant en tous points. Néanmoins, de grandes tensions subsistent à l'approche du referendum du fait de la politique colonialiste, assumée au quotidien. En effet, bien

que de nombreuses mesures politiques aient été mises au point pour assurer l'autonomie du pays et les droits des citoyens, ces derniers demeurent bien insuffisants. Ainsi, le territoire dispose aujourd'hui d'une forte autonomie, avec un parlement, un gouvernement, des provinces, un statut de résident, etc. Ne restent à la France que les pouvoirs régaliens, à savoir la monnaie, la défense, la police, les affaires étrangères et la justice. De même, le peuple Kanak dispose de terres coutumières qui leurs sont attribuées à perpétuité, ainsi que de d'institutions propres. Cependant, l'histoire coloniale est encore bien vivace.

Ainsi, la population d'origine européenne s'est accaparé la quasi-totalité des ressources. C'est le cas des terres agricoles, des ressources minières et des commerces traditionnels avec les vieilles familles de colons, nommées caldoches. Mais également de presque toutes les autres productions de richesses avec les zoreils, nouveaux arrivants vivant principalement à Nouméa. De plus, avec la politique de colonisation de peuplement ayant eu cours à partir de 1946 avec des mesures incitatives pour l'établissement de nouveaux arrivants de France, notamment des fonctionnaires (surrémunération, indemnité de résidence,...), les Kanak se retrouvent aujourd'hui minoritaires au sein de leur propre pays.

Un peuple toujours opprimé

Le peuple Kanak subit de fait aujourd'hui de nombreuses oppressions : il subit de plein fouet la lutte des classes en représentant la population la plus précaire du pays,

est visé par le racisme car population autochtone vivant en territoire colonisé. Les Kanak sont délaissés sur la majorité de l'archipel voire même ghettoisés en périphérie de Nouméa, enclave coloniale et seule grande ville. Enfin, le fait d'être structurellement minoritaires au sein de leur propre pays empêche encore aujourd'hui les Kanak à pouvoir décider de l'avenir de leur peuple et de leurs terres, que la majorité des organisations indépendantistes situent dans le camp du progrès et de l'internationalisme (portés par le Front de Libération Kanak et Socialiste et le Parti Travailiste).

Cette situation, intolérable, a donc entraîné de nombreuses révoltes du peuple Kanak au cours des dernières décennies et ont régulièrement été réprimées dans le sang. Ces révoltes ont connu leur paroxysme avec la période dite des « Evènements », en réalité une quasi-guerre civile entre 1984 et 1988, soldées par de nombreux morts. Ces tristes périodes ont néanmoins permis d'aboutir à une autonomie politique accrue, ainsi qu'à la promesse de la mise en place de ce referendum d'autodétermination basé sur une liste électorale figée permettant, en théorie au peuple Kanak de ne pas se retrouver en minorité structurelle et ainsi de pouvoir décider de l'avenir de leur pays.

Pourrons ainsi en théorie participer à ce referendum : l'ensemble des Kanak majeurs, toute personne née sur le territoire et y possédant des intérêts matériels et moraux, toute personne étant arrivée avant 1988 au pays ou toute personne pouvant justifier de 20 ans de résidence continue. Néanmoins, depuis le début de la période d'inscription sur ces listes électorales, les scandales ne cessent de se multiplier. Les organisations indépendantistes dé-

noncent en effet l'inscription fallacieuse de nombreux zoreils et l'absence de dizaines de milliers de Kanak sur cette liste, alors qu'ils sont censés y être inscrits d'office.

Fraude électorale en marche ?

Rajoutons à cela les déclarations de Manuel Valls et de Christian Jacob, rapporteur de la mission parlementaire qui ont rajouté à leur déclaration du 22 février dernier que « l'exécutif doit éclairer le débat, le président Emmanuel Macron doit dire au moins que l'avenir de ce territoire lui importe [...] la place de la Nouvelle-Calédonie est dans la France, c'est pourquoi je parle de citoyens calédoniens et non pas de peuple calédonien. ». Ces déclarations ont été condamnées par l'ensemble du camp indépendantiste (FLNKS et Parti Travailleiste), mais également par les anti-indépendantistes modérés de Calédonie Ensemble. Bien plus discrète, nous pouvons également noter la volonté affichée d'Annick Girardin, ministre des « Outre-Mer » le 7 février dernier de faire de Nouméa un hub portuaire régional pour la France dans les années à venir.

On peut bien noter à travers ces exemples que l'Etat Français semble avoir fait son choix entre le droit à l'autodétermination des peuples et le statu quo colonial. Décidément, la France des colonies en Kanaky comme à La Réunion n'est pas encore tout à fait morte...

Mathieu Raffini

Bilan 2017 selon la Banque mondiale

-3-

La jeunesse : une richesse gaspillée

La Banque mondiale a publié un bilan en 12 points de l'évolution de l'économie mondiale l'an passé. La première partie a rappelé l'impact de deux phénomènes qui ne sont pas une fatalité mais sont le résultat de décisions politiques : la pauvreté et le changement climatique. La seconde traite notamment du capital humain.

Les mariages précoces ont de lourdes conséquences sur les personnes et les économies

Chaque jour, plus de 41 000 filles se marient avant l'âge de 18 ans. Elles sont 15 millions chaque année à connaître ce sort. Un nouveau rapport montre comment un mariage précoce affecte durablement les principales intéressées, mais aussi leurs enfants, leur famille et même leur pays. Cette pratique a des effets en cascade : les filles ont moins de chances de poursuivre des études secondaires, sont plus susceptibles d'avoir leur premier enfant avant l'âge de 18 ans, ont en général des revenus inférieurs et sont davantage exposées aux violences domestiques. Si l'on parvenait à mettre fin aux mariages précoces à l'horizon 2030, les gains réalisés chaque année en termes de bien-être pourraient se chiffrer à plus de 500 milliards de dollars par an à l'échelle mondiale.

La population mondiale est jeune. Et sans emploi

Alors que l'emploi est l'une des principales voies de sortie de la pauvreté, 60 % des 15-24ans dans le monde sont au chômage. En Asie du Sud et en Afrique subsaharienne, la population des 15-24ans a régulièrement augmenté, jusqu'à atteindre 525 millions en 2015, soit près de la moitié de la population jeune mondiale. L'insertion des jeunes dans le monde du travail est essentielle pour leur inclusion sociale, économique et politique, sans compter que le chômage nourrit les mécontentements et les troubles sociaux et politiques. De plus, de nouvelles recherches montrent que les gens aspirent à gagner des revenus plus élevés qu'auparavant, à mesure que l'accès à Internet augmente. Rien qu'en Afrique, où vivent 1,2 milliard de personnes, on compte 226 millions de nouveaux smartphones connectés à Internet à la fin de 2015.

In kozman pou la rout

« Bon bagou i sov l'onèr ! »

Désèrtin moun néna bon bagou, d'ot la poin. Bagou ? In pé i apèl sa l'élokans. D'ot i apèl sa sinploman la bone blag. La pa bézoin bak plis vinn-sink pou konprann kozman moin la mark an-o la. In bon kozman i pé tir ou dann l'anbara. Mé, rantre nou, bagou sé manzé la lang é konm Ezop téi di : « la lang sé lo méyèr é galman lo pli pir kétshoz néna dsi la tèr ». Pou kosa ? Pars li pé sov anou, sa lé vré ! Sorman li pé fé kondane aou. Sov aou, si konm moin la di ou i pé par out blag gingn l'apui d'moun. Kondane aou si ou i ariv a rokonète in fote kahyété. Mi pans, konm moin zot la fine romark in n'afèr konmsa. Alé ! Mi lèss azot rofléshi la dsi é ni artrouvé pli d'van sipétadyé.

Oté

Kisoï oi ou la mal rodé ! Kisoï ou la pa rode ditou ! Kisoï ou la fé sanblan rodé pou boush lo zyé kréol !

In zour néna in gran profésèr la di amoin in n'afèr é z'afèr-la mi pans mi oblira pa li ziska mon dèrnyé zour. Li la parl amoin in pèrsonaz dann in liv zistoir. Mi rapèl pi lo nom mé sak mi rapèl sé dann kèl ka li la mète ali. Donk, in nuite, lo boug sirman apré foté par-la la pèrd in gro pyès larzan é konm tout demoun li sava rodé dann l'androï li la pèrd. Pa dann l'androï li la pèrd pou vréman pars néna in plas kléré par la line o plin épi in plas dann fénoi. konm fonn marmite.

In dalon i pass épi i trouv ali, i domann ali kosa l'arivé é si, é la, épi li rakont son n'afèr. Lo boug i oi li apré shèrché dann l'androï kléré i domann ali si lé sir an avoir pèrd son kékshoz dann l'androï kléré. Lo boug i réponn : non, li la pèrd dann l'androï lé noir konm in fonn marmite. Lo ga i di ali, i fo li sava rode l'androï i fé noir. Ala son répons : mi èmré, mé landroi i fé noir, mi oi pa arien é dann l'androï i fé klèr mi oi mé moin lé sir mon kékshoz la pa tonm tèrta. Konm i di souvan dé foi, sa sé in zistoir absird, mé mi lèss azot rofléshi la dsi.

Mi arvir so kou isi dsi l'idé néna dann mon tête. Samdi, moin la trouv in ga i travaye dann in gran l'antopriz. L'antopriz-la i vé anbosh dé mékanisien rényoné pou alé dann in formasyon épi pou aprann lo métyé konm k'i fo. Mé ala ké lo kad i anbosh i di li rode sa isi La Rényon é li trouv pa. Li domann si i fo in gran éspésyalis, i réponn ali non zis in moun néna son CAP.

Sé la mi pans mon zistoir absird : dé ga avèk CAP mékanisien sa néna sirman La Rényon mé i fo alé rode ali l'androï li lé. Si ou i rode ali l'androï li lé pa la, ou lé riskab pa trouvé. Sof, si dann out tête, ou néna dé kamarad la Zoréyi é ou i pans fé vnir zot dé pou arvni dsi sak moin la mark an-o dann tit mon modékri : soi ou la mal rodé, soi ou la pa rode ditou, sansa ou la fé sanblan rodé pou boush lo zyé kréol.

NB-Soi an-o laba dann out yérarshi néna in gran shèf blan la done in konsign pou fé sak ou l'aprè fé.. é, in gran shèf blan i fo ékouté sa !

Justin